

ACCUEILLIR

# Bienvenue dans le service d'Oncologie-Radiothérapie

Plateau technique - Sous-sol - Pôle B  
Consultations - Rez-de-chaussée - Pôle C



Hôpital européen Georges-Pompidou

# PRÉSENTATION

Les médecins et l'ensemble de l'équipe soignante vous accueillent dans le service. Ce livret a pour but de faciliter votre séjour et celui de vos proches. Il détaille votre prise en charge au plateau technique d'onco-radiothérapie.

Accueil plateau technique :

☎ 01 56 09 28 34

Accueil consultations rez-de-chaussée :

☎ 01 56 09 34 21

## L'équipe

### • Les médecins

Pr Catherine DURDUX - Chef de service

Secrétariat ☎ 01 56 09 34 05

Pr Philippe GIRAUD

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 65

Dr Jean-Emmanuel BIBAULT

Secrétariat ☎ 01 56 09 34 03

Dr Sarah KREPS

Secrétariat ☎ 01 56 09 35 65

Chefs de Clinique

Secrétariat ☎ 01 56 09 34 13

Secrétariat ☎ 01 56 09 34 01

Secrétariat ☎ 01 56 09 34 03

### • Cadres de santé

☎ 01 56 09 34 07

☎ 01 56 09 21 53

### • Assistante sociale

☎ 01 56 09 32 34

### • Psychologue

☎ 01 56 09 33 86

### • Psychiatre

☎ 01 56 09 33 86

### • Diététicien(ne)

☎ 01 56 09 27 99

### • Equipe mobile de prise en charge de la douleur

☎ 01 56 09 27 25

### • Equipe de liaison en addictologie (tabac, alcool...)

☎ 01 56 09 24 88

## Le service

### Notre équipe regroupe différents métiers :

• des médecins oncologues-radiothérapeutes : médecins spécialistes en cancérologie qui prescrivent, organisent votre traitement et assurent votre suivi.

• des physiciens médicaux : spécialistes de la physique des rayonnements appliquée à la médecine, ils assurent la dosimétrie de votre traitement et le contrôle des équipements.

• des manipulateurs (trices) : personnels soignants qui sont vos interlocuteurs quotidiens dans la réalisation de votre traitement ; ils planifient également vos rendez-vous.

• des dosimétristes : manipulateurs en charge de la dosimétrie

• des cadres médico-techniques

• des secrétaires médicales

• une infirmière et des aides-soignants.

Votre traitement peut nécessiter une association de radiothérapie et de chimiothérapie.

La radiothérapie est effectuée au sous-sol (ascenseur B).

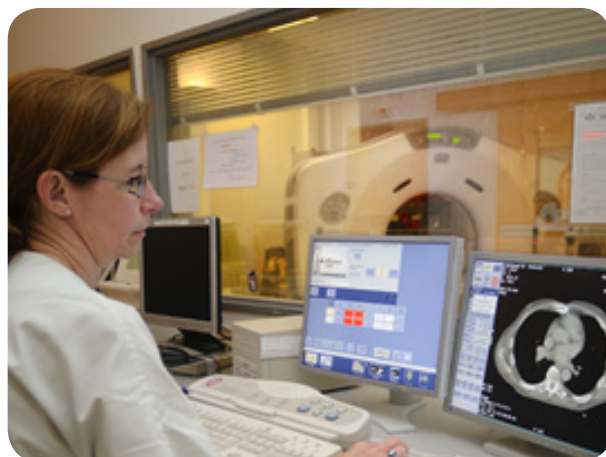
La chimiothérapie est effectuée en hôpital de jour (HDJ) au rez-de-chaussée (porte 28)

ou en hospitalisation de semaine au 4<sup>ème</sup> étage (ascenseur A).



## Le plateau technique se compose de :

- un espace de préparation du traitement (salle d'attente, scanner dédié à la dosimétrie)
- un espace de traitement avec 3 accélérateurs linéaires et 1 Cyberknife
- 3 salles de consultation attenantes (consultation médicale et paramédicale)
- 1 bloc de curiethérapie avec salle de réveil



## Les activités :

Le plateau technique permet de prendre en charge en radiothérapie tous les patients adultes :

- radiothérapie conformationnelle 3D avec ou sans modulation d'intensité
- radiothérapie en conditions stéréotaxiques
- radiothérapie asservie à la respiration
- urgences en radiothérapie
- curiethérapie de prostate par implantation de grains d'Iode
- curiethérapie gynécologique à haut débit de dose

## VOTRE 1<sup>ère</sup> CONSULTATION

Vous rencontrerez le médecin oncologue radiothérapeute qui vous exposera les raisons de votre traitement, ses modalités pratiques, notamment la technique optimale pour votre cas, et les effets indésirables potentiels.

Les secteurs de consultation sont situés au rez-de-chaussée pôle C porte 34 et au 4<sup>ème</sup> étage pôle A.

## Les documents et les objets à apporter

- **Au POMA** (Pôle d'Orientation Médico-Administratif) Rez-de-chaussée porte 38 ou 4<sup>ème</sup> étage :
  - pièce d'identité
  - carte vitale / carte de CMU / AME / prise en charge
  - carte de mutuelle
- **Dans le service :**
  - Tous les documents médicaux (compte-rendu d'examens biologiques et radiologiques, clichés et CD rom...) en votre possession en rapport avec votre consultation
  - Ordonnance(s) récente(s) de vos traitements personnels

**Vous devez éviter d'apporter des effets ou objets de valeur.**

## Formalités administratives d'admission

Avant votre consultation, vous devez prendre **une feuille de circulation** au POMA porte 38, situé au rez-de-chaussée ou au 4<sup>ème</sup> étage ascenseur A.

Pour joindre le POMA : ☎ 01 56 09 20 01 ou 01 56 09 20 02 (accueil central)

Les agents de l'accueil peuvent vous apporter des renseignements d'ordre administratif et financier. Les secrétaires et l'équipe d'accueil du plateau technique sont aussi disponibles pour répondre à vos problèmes administratifs (prise en charge, transports...).

# VOTRE TRAITEMENT

Votre traitement est le plus souvent compatible avec votre vie sociale et familiale.

## La radiothérapie externe

Elle consiste à détruire les cellules cancéreuses à l'aide de rayonnements ionisants produits par des accélérateurs linéaires de particules.

### 1) La consultation paramédicale :

Afin d'améliorer votre prise en charge, un(e) manipulateur(trice) vous expliquera les différentes étapes de votre traitement. La prévention et la prise en charge des effets secondaires vous seront détaillées.

### 2) La préparation du traitement :

C'est une étape importante pendant laquelle l'oncologue radiothérapeute, assisté du manipulateur (trice), éventuellement du physicien médical et du dosimétriste, définit les modalités pratiques de votre traitement.

#### a) La position de traitement :

Vous êtes toujours traité en position allongée. Certains traitements vont nécessiter l'utilisation de moyens de contention (masques thermoformés, coques, cales...) pour vous immobiliser, permettant une précision optimale de la radiothérapie.

Dans tous les cas, nous nous efforçons de trouver la position la plus adéquate pour la qualité du traitement tout en respectant votre confort.

#### b) Le scanner de dosimétrie :

- Il est réalisé par un appareil radiologique qui effectue des coupes anatomiques de la partie du corps devant être traitée. Ainsi, le scanner de dosimétrie permet d'avoir un relevé précis de votre anatomie dans la position de traitement choisie.

Vous n'avez pas besoin d'être à jeun pour cet examen.

- N'oubliez pas d'apporter les résultats d'examen sanguin qui vous ont été prescrits lors de la consultation initiale.

- Sa durée est de l'ordre de 30 minutes à 1 heure pendant laquelle il vous est demandé de rester immobile. Il est souvent nécessaire de procéder à une injection intraveineuse de produit de contraste iodé. Si vous disposez d'une chambre implantable, celle-ci ne peut pas être utilisée pour cette injection.

- Dans certains cas, vous devrez respecter les consignes données par votre oncologue radiothérapeute lors de la consultation initiale (boissons, lavement ...). De même, le scanner peut parfois être réalisé en inspiration profonde bloquée (courte période d'apnée de quelques secondes).

- En fin d'examen, les manipulateur(trice)s dessinent sur votre peau (et/ou sur le système de contention) des repères à l'aide de feutre et les protègent par des plastiques collants transparents. Ces repères doivent être soigneusement conservés jusqu'à votre prochaine venue au plateau technique.

La date de votre 2<sup>ème</sup> rendez-vous vous est alors communiquée.

### c) La réalisation de la dosimétrie :

Cette étape ne nécessite pas votre présence. Cette étape de physique détermine la meilleure technique d'irradiation afin de répartir la dose de rayons de façon optimale dans la zone à traiter. Elle est réalisée par votre oncologue radiothérapeute, l'équipe de physiciens médicaux et de dosimétristes, à partir des images de votre scanner et de l'ensemble de votre dossier.



### d) La mise en place :

C'est votre 2<sup>nd</sup> rendez-vous au plateau technique.

- La mise en place s'effectue à l'appareil de traitement quelques jours après le scanner de dosimétrie. Elle permet une vérification du positionnement et des paramètres techniques de radiothérapie déterminés à partir du scanner de dosimétrie : il s'agit en quelque sorte de mimer une séance de traitement sans la réaliser. Elle n'est cependant pas nécessaire en cas de radiothérapie en conditions stéréotaxiques.

- Vous êtes installé strictement de la même manière que lors de la phase préparatoire, à l'aide ou non d'une contention personnalisée. Les manipulateur(trice)s procèdent à la réalisation d'images numériques et/ou de coupes scanner de vérification par l'appareil de traitement. Cette séance de mise en place dure au moins 30 minutes. Elle doit être validée par un oncologue radiothérapeute pour pouvoir débuter les séances de radiothérapie.

- Cette validation effectuée, les manipulateur(trice)s complètent sur votre peau les marques de feutre protégées par des plastiques collants transparents. Parfois, des points de tatouage indélébiles peuvent être réalisés. Ces repères serviront de moyen supplémentaire pour vous repositionner lors des séances de traitement. **Ces marques doivent être soigneusement conservées pendant toute la durée de votre traitement.** Soyez vigilant lors de votre toilette. Ne les retracez pas vous-même.

### 3) Le traitement :

**En règle générale**, vous n'avez pas besoin d'être à jeun pour le traitement. Dans certains cas, vous devrez respecter les consignes données par votre oncologue radiothérapeute lors de la consultation initiale (boissons, lavement ...), comme pour le scanner de dosimétrie.

#### a) Radiothérapie conformationnelle 3D avec ou sans modulation d'intensité :

- **À chaque séance**, vous êtes installé strictement de la même manière que lors de la phase préparatoire. Les manipulateur(trice)s vérifient votre positionnement à partir des repères dessinés sur votre peau ou sur la contention. Un contrôle du positionnement par imagerie numérique et/ou de coupes scanner est réalisé au minimum une fois par semaine pendant toute la durée du traitement ; il peut être quotidien si nécessaire.

- **Lors de la première séance de traitement**, des détecteurs seront placés par les manipulateur(trice)s sur votre peau afin de vérifier la dose de rayons délivrée.

- **Au moment de l'irradiation**, vous êtes seul dans la salle. Un système audio-vidéo permet de rester en contact avec les manipulateur(trice)s. Il importe que vous restiez parfaitement immobile. L'appareil de traitement va tourner autour de vous. Le rayonnement est indolore, invisible et ne vous rend pas radioactif.

- **La durée d'une séance** est de l'ordre de 10 à 30 minutes selon la complexité du traitement. L'irradiation en elle-même ne durera que de 2 à 5 minutes.

- Dans certains cas, le traitement peut être réalisé lors de courtes périodes d'apnée (inspiration profonde bloquée). Vous trouverez les informations complémentaires concernant cette technique sur la fiche jointe à ce livret (radiothérapie asservie à la respiration).

- **Le nombre de séances** est déterminé par votre oncologue radiothérapeute à partir de l'étude dosimétrique et vous est donc spécifique. Le traitement dure en moyenne 4 à 8 semaines à raison de 4 à 5 séances réparties du lundi au samedi matin. Dans certains cas, le nombre de séances peut être réduit mais avec des doses plus importantes par séance.

- **Dans la mesure du possible**, vos rendez-vous sont planifiés en fonction de vos besoins et de certains impératifs du service (précisez vos souhaits).

- **Une consultation de surveillance hebdomadaire** avec un oncologue radiothérapeute est systématique pour assurer le suivi médical. Cette consultation est couplée à la séance. En cas de besoin, un médecin est toujours disponible. Pour certains traitements, un suivi diététique est prévu.

- **Durant le traitement**, en cas de modifications anatomiques (perte de poids ...), une nouvelle dosimétrie peut s'avérer nécessaire imposant un nouveau scanner et une nouvelle mise en place.

## **b) Radiothérapie en conditions stéréotaxiques au Cyberknife :**

Il s'agit d'une technique de radiothérapie externe très localisée délivrant de fortes doses par séance et un nombre restreint de séances (moins de 10). Vous trouverez les informations complémentaires concernant cette technique sur la fiche jointe à ce livret.

Dans certains cas, cette technique peut aussi être réalisée sur l'un des 3 accélérateurs appelé Novalis (AL1).

- **Comme tout traitement**, la radiothérapie peut entraîner des effets secondaires en rapport avec la région irradiée. Ces effets sont variables d'une personne à l'autre. Ils sont détaillés dans la fiche jointe à ce livret.

- **Une fois le traitement terminé**, une consultation de fin de traitement avec votre oncologue radiothérapeute est programmée, au cours de laquelle seront expliqués les différents examens de surveillance ou la suite du parcours de soins.

- **Les jours de maintenance des accélérateurs**, il est possible qu'il n'y ait pas de séance de traitement.

## **La curiethérapie**

C'est une technique d'irradiation très localisée qui consiste à introduire une ou plusieurs sources radioactives au contact de la tumeur ou dans la zone opérée.

La curiethérapie peut compléter le traitement chirurgical et/ou la radiothérapie externe ou bien-être le seul traitement.

Dans le service sont réalisées les curiethérapies gynécologiques à haut débit de dose utilisant l'Iridium et les curiethérapies prostatiques utilisant des grains d'Iode. Vous trouverez les informations complémentaires concernant ces techniques sur la fiche jointe à ce livret.

## VOS NOTES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Site Internet du service : [www.radiotherapie-hegp.fr](http://www.radiotherapie-hegp.fr)

Dans tous les cas, l'équipe soignante est là pour répondre à toutes vos questions : N'hésitez pas à la solliciter.  
Une équipe de psychiatres, psychologues, diététicien(ne)s et une assistante sociale se tient aussi à votre disposition.

Pour d'autres renseignements, nous vous invitons à consulter le livret d'accueil de l'hôpital ou à vous adresser à l'équipe

Les informations concernant votre dossier médical feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique réservé à l'équipe médicale qui vous suit, à l'administration de l'hôpital (n° CNIL 1244068) et à la base nationale anonymisée de donnée Epithor (n° CNIL 809833)

Vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant au bureau des droits des usagers de l'hôpital européen Georges-Pompidou et tout médecin désigné par vous peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier médical (article 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Ce livret a été conçu pour faciliter votre traitement.  
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions notamment en remplissant le questionnaire de satisfaction lors de la fin de traitement et en le remettant à l'équipe soignante.

Hôpital européen Georges-Pompidou  
20 rue Leblanc 75015 Paris  
Standard : 01 56 09 20 00

## MAISON D'INFORMATION EN SANTÉ EN CANCÉROLOGIE



**Pour s'informer sur les maladies  
cancéreuses, leurs traitements, leurs  
problématiques et les solutions à y  
apporter.**

La Maison est ouverte tous les jours de 9h à 16h30  
Située Porte 40 au RdC, au niveau de la Cafétéria secteur D.

☎ 01 56 09 51 06

✉ [mis.hegp@aphp.fr](mailto:mis.hegp@aphp.fr)

**N'hésitez pas à venir nous voir et nous proposer les thèmes  
que vous souhaiteriez aborder et qui vous tiennent à coeur !**



Hôpital européen Georges-Pompidou

ASSISTANCE  
PUBLIQUE  HÔPITAUX  
DE PARIS

### Ce livret a été conçu pour faciliter votre séjour

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions  
notamment en remplissant le questionnaire de satisfaction lors de votre sortie  
et en le remettant à l'équipe soignante.